

YOUViTA

BFF

kompetenz bildung
bern

JEUNES
ET
MÉDIAS

PLATEFORME NATIONALE DE
PROMOTION DES COMPÉTENCES
MÉDIATIQUES



A la direction
et au personnel
des institutions
pour enfants
et jeunes

LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DANS LES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION ET DE PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE ET SOCIALE

GUIDE POUR LA CONDUITE D'UN BILAN INSTITUTIONNEL

Impressum

Editeur :

Jeunes et médias
Plateforme nationale de promotion des compétences médiatiques
Office fédéral des assurances sociales
jugendschutz@bsv.admin.ch

Auteurs :

BFF Kompetenz Bildung Bern
info@bff.ch
www.bffbern.ch
Monika Luginbühl et Corinne Reber (conception globale, chapitres 01–06 et 08–10)
Rahel Heeg (chapitre 07)

Centre suisse de pédagogie spécialisée CSPS

SUPSI

Dipartimento formazione e apprendimento
Centro competenze bisogni educativi, scuola e società
Michele Mainardi et Elisa Geronimi

Avec le soutien de :

YOUVITA Suisse
info@youvita.ch
www.youvita.ch

Commande (gratuit) :

OFCL, Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch > Actualités > Jeunes et médias
No d'article 318.853.f
09.22 700 860517320

Disponible en français, en allemand et en italien.

Photos:

Frank Egle : couverture, page 4, page 6, page 8, page 11, page 15, page 19, page 23, page 27, page 31, page 36, page 38.

Pia Neuenschwander, photopia.ch : page 14, page 15, page 16, page 17, page 21, page 25, page 28, page 34.

4^{ème} édition : septembre, 2022

© 2018 Jeunes et médias – Plateforme nationale de promotion des compétences médiatiques,
Office fédéral des assurances sociales



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

YOUViTA



CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR

Les médias numériques occupent depuis longtemps une place centrale dans le quotidien des enfants et des jeunes, y compris au sein des institutions de pédagogie sociale, curative et spécialisée. Ces médias peuvent élargir leur champ d'action, favoriser un contact régulier avec les amis, les connaissances et la famille ainsi qu'abolir les barrières dues au handicap. Ils constituent ainsi une contribution importante à l'égalité des chances et ouvrent des possibilités de participation. Vouloir préserver les jeunes des médias numériques n'est donc guère judicieux. Au contraire, il faut leur apprendre à les utiliser de façon critique et responsable, afin de leur permettre d'en exploiter le potentiel tout en se protégeant des dangers. L'utilisation d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur nécessite un temps de découverte et de tâtonnement. Pour offrir ce champ d'expérimentation aux enfants et aux jeunes, une approche active est nécessaire. Afin de remplir leur mission de protection, de formation et d'éducation, les responsables et le personnel des institutions de pédagogie sociale, curative et spécialisée doivent mettre particulièrement l'accent sur les compétences médiatiques. Plus ces personnes sont compétentes en la matière, plus elles peuvent remplir efficacement leur mandat, à savoir donner aux enfants et aux jeunes les moyens de participer à la vie sociale.

Le présent guide permet aux personnes travaillant pour ces institutions de faire le bilan de leurs compétences médiatiques – un premier pas vers une culture médiatique stimulante, enrichissante et protectrice à la fois. Les médias numériques offrent de nombreuses possibilités d'apprentissage et de développement dont les institutions de pédagogie sociale, curative et spécialisée peuvent elles aussi se servir. Donnez cette chance aux enfants et aux jeunes et n'hésitez pas à vous lancer dans ce processus.



Astrid Wüthrich

Vice-directrice de l'Office fédéral
des assurances sociales
et responsable du domaine Famille,
générations et société



Cornelia Rumo Wettstein

Directrice de l'association YOUVITA



Susanne Fehr

Vice-directrice
BFF Kompetenz Bildung Bern



TABLE DES MATIÈRES

01_ Introduction	6
02_ Médias et inclusion	8
03_ Champs d'action de l'éducation numérique	11
04_ Compétences numériques et société	14
05_ Médias et éducation	19
06_ Médias et formation	23
07_ Médias et questions juridiques	27
08_ Culture d'institution et développement de concept	31
09_ Vue d'ensemble : bilan et mesures nécessaires	36
10_ Informations complémentaires	38



01_INTRODUCTION

—

Compétences numériques : la clé de l'inclusion sociale

La tâche de soutenir des personnes et de leur permettre d'organiser leur quotidien de façon aussi autonome et autodéterminée que possible est au coeur de l'éducation et de la pédagogie spécialisée. Les personnes concernées doivent être associées à la vie sociale et y prendre part. Ces dernières années, les médias numériques ont considérablement marqué et modifié la société. L'utilisation des smartphones, des tablettes, des ordinateurs et des consoles de jeux, ainsi que la communication et le lien via les réseaux sociaux, font aujourd'hui partie des compétences culturelles du plus grand nombre. Dans ce domaine, les évolutions ont été et seront encore extrêmement rapides. Les enfants et les jeunes grandissent au contact des médias numériques et les intègrent donc naturellement à leur quotidien, mais ils ont cependant besoin d'être soutenus. Même s'ils ont des compétences techniques (savoir-faire) pour utiliser les médias numériques, ils ne possèdent pas forcément les compétences sociales (savoir-être) nécessaires et ne sont pas toujours conscients des risques qu'ils encourent au quotidien. C'est là que l'éducation numérique doit intervenir. L'éducation et la pédagogie spécialisée ont la possibilité, mais aussi le devoir, d'intégrer l'éducation numérique dans ses champs d'action spécifiques (cf. ch. 3 « Champs d'action de l'éducation numérique ») et de permettre ainsi aux enfants et aux jeunes d'utiliser les médias numériques de façon sûre, responsable et constructive.

L'éducation numérique est importante

- La promotion des compétences numériques est une contribution essentielle à l'inclusion et à l'égalité des chances dans la société.
- Permettre une utilisation appropriée des médias numériques constitue la prévention la plus efficace contre les risques.

C'est à vous, en tant que professionnels, de jouer

- L'éducation numérique va bien au-delà de la simple élaboration de règles ; elle requiert une réflexion critique sur sa propre attitude à l'égard des médias.
- Pour les professionnels de l'éducation et la pédagogie spécialisée, l'éducation numérique ne constitue donc pas qu'une simple option, mais bien une responsabilité professionnelle qui implique également un devoir de formation continue.
- L'élaboration de stratégies pédagogiques appropriées et leur mise en œuvre dans des institutions pour enfants et jeunes est une tâche stimulante. Elle exige des professionnels une réflexion sur leur propre utilisation des médias numériques, les systèmes de valeurs sous-jacents et les approches utilisées dans le quotidien de l'institution.

Ce que cette brochure propose aux professionnels de l'éducation et de la pédagogie spécialisée

- ✓ Un aperçu des principaux champs d'action de l'éducation numérique, visant à promouvoir les compétences numériques dans les institutions pour enfants et jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers.
- ✓ Des questionnaires permettant de dresser un premier bilan et déterminer les principaux champs d'action de l'éducation numérique dans votre institution.
- ✓ Des informations d'ordre pratique sur les aspects juridiques dans le domaine des jeunes et des médias.
- ✓ Des suggestions permettant de développer des stratégies pédagogiques relatives aux médias numériques en institution.
- ✓ Des offres d'information et de formation continue, ainsi que quelques références bibliographiques pour approfondir la question.

Souhaitez-vous établir un bilan en ligne ? → Le lien vers le questionnaire peut être obtenu auprès de info@medienundsozialpaedagogik.ch



02_MÉDIAS ET INCLUSION

Faire profiter les enfants et jeunes des possibilités offertes par la numérisation tout en les préparant à faire face aux risques qui l'accompagnent est une tâche éducative essentielle. Prendre part à la société, mais aussi faire partie d'un groupe, n'est souvent pas possible sans l'accès et l'utilisation des médias numériques.

Tous les jeunes n'ont pas les mêmes chances à cet égard. L'accès aux médias et la possibilité d'acquérir des compétences quant à leur utilisation sont inégalement répartis. Pour les jeunes en situation de handicap, issus de la migration ou de familles au statut socio économique bas, ces conditions ne sont souvent pas réunies. C'est là que l'éducation numérique est particulièrement nécessaire.

Médias et inégalités socio économiques

La situation matérielle, sociale et émotionnelle d'une famille influence le développement de l'enfant. Les difficultés financières des parents et les problèmes émotionnels qui en découlent n'épargnent pas les enfants. Il n'est pas rare que les parents soient tellement absorbés par leurs problèmes que l'utilisation des médias numériques par leurs enfants leur échappe.

Certes, les ressources socio économiques et socio émotionnelles d'une famille ne dictent pas nécessairement le type d'équipement dont elle dispose, ni l'usage dont elle en fait, ou encore les objectifs qu'elle poursuit. En revanche, la possibilité des parents de soutenir leurs enfants au quotidien impacte l'utilisation que ces derniers font des médias.

Et bien souvent, des parents vulnérables sur le plan économique et émotionnel ont plus de difficulté à accorder suffisamment de temps et d'attention aux activités de leurs enfants. Dans de telles situations, les médias peuvent prendre une importance particulière pour les jeunes.

Le défi de l'éducation numérique consiste non seulement à accompagner le jeune individuellement, mais aussi à proposer une aide aux parents ou à leur permettre d'en obtenir.

Le soutien aux parents ne doit pas se limiter strictement à l'éducation numérique, mais doit prendre en compte la situation familiale dans son ensemble (cf. ch. 5 « Médias et éducation »).

Médias et handicap

Les personnes qui encadrent les enfants et jeunes en situation de handicap sont souvent préoccupées et inquiètes lorsque ces derniers utilisent les médias numériques et naviguent sur Internet. Savent-ils s'orienter dans le cyber-espace ? Peuvent-ils identifier les risques ? De par ces préoccupations, les enfants et jeunes en situation de handicap ont généralement moins accès aux médias numériques. Cela diminue les compétences et l'expérience qu'ils peuvent acquérir avec ces derniers.

En même temps, de nombreuses offres numériques ne sont pas adaptées aux besoins et aux aptitudes des personnes ayant des troubles cognitifs ou d'apprentissage, notamment lorsque les informations ne sont présentées que sous forme écrite et/ou que le temps disponible pour la saisie est trop court.

Si les personnes en situation de handicap sont soutenues et accompagnées dans l'utilisation des médias numériques et si les risques éventuels – et comment y réagir – sont abordés, les médias numériques offrent des opportunités intéressantes à cette catégorie de la population :

- ➔ Les technologies numériques, telles que la synthèse vocale, constituent un moyen essentiel de communiquer de manière alternative. Ceux qui ont des difficultés à écrire peuvent envoyer des messages vocaux ou des images. Grâce aux médias numériques, les personnes ayant un handicap physique peuvent entretenir des contacts que les obstacles environnementaux rendraient autrement difficiles, voire impossibles.
- ➔ Les compétences numériques améliorent les chances d'intégration sur le marché primaire du travail.
- ➔ Les applications et autres logiciels permettent de personnaliser les processus d'apprentissage et de soutien.
- ➔ Les outils numériques peuvent faciliter l'autonomie.
- ➔ En ce qui concerne les loisirs, les médias numériques offrent également la possibilité d'être actif, de s'informer, ainsi que d'organiser et d'entretenir des contacts.
- ➔ Grâce aux médias numériques, par exemple sur les réseaux sociaux, elles ont la possibilité d'exprimer leur point de vue sur la vie avec un handicap. Cela peut changer la perception du handicap au sein de la société.

Dans l'utilisation des médias, l'enjeu de l'éducation numérique consiste à ne pas soumettre les enfants et jeunes en situation de handicap à une pression excessive, mais à les accompagner et à les protéger là où ils ne perçoivent pas eux-mêmes les dangers, tout en leur accordant une certaine liberté et en les laissant prendre des décisions dans les domaines qu'ils peuvent appréhender eux-mêmes.

Médias et migration

Les enfants et les jeunes issus de la migration ont des expériences et des compétences très diverses dans l'utilisation des médias numériques. Par le passé, on parlait de l'idée que les relations avec les amis et connaissances dans le pays d'origine perdaient en importance à mesure que les personnes s'intégraient dans le pays d'accueil. Cependant, des recherches récentes montrent que les médias numériques permettent de maintenir les contacts même à très grande distance, de les entretenir et même de les étendre. Par ailleurs, ils permettent aussi de présenter en ligne sa famille et sa propre origine. Il s'agit ici moins de se mettre en scène que de montrer que sa propre famille est bien présente, même si elle vit ailleurs.

Les médias numériques jouent un rôle important, en particulier pour les jeunes qui ont fui seuls leur pays. Ils maintiennent le contact avec la famille et les amis restés au pays ou entretiennent l'espoir d'en retrouver certains via les réseaux sociaux. Il est donc problématique pour les jeunes réfugiés si les institutions limitent l'accès à Internet. En fonction du décalage horaire, ils ne peuvent guère téléphoner à leurs parents ou doivent craindre que ces derniers ne puissent les joindre en cas d'urgence. Les jeunes utilisent alors souvent des hotspots publics, où ils divulgent – souvent à leur insu – des données personnelles.

L'enjeu de l'éducation numérique est d'aider les jeunes à faire un usage plus étendu des appareils numériques que celui de la seule communication. Il s'agit de leur montrer comment, par ex., le smartphone peut aussi être utilisé pour

apprendre, pour obtenir des informations, pour s'orienter ou encore pour des activités créatives.

Réflexions de fond sur l'encadrement des enfants et jeunes défavorisés

Une relation solide et basée sur la confiance entre les professionnels et les enfants et jeunes défavorisés facilite l'accompagnement en matière d'éducation numérique. Montrer de l'intérêt pour les préférences numériques des enfants et jeunes permet de renforcer cette relation. Une relation peut également être approfondie grâce à la pratique commune des médias numériques au sens d'un travail actif avec les médias et du « *making* ».

Travail actif avec les médias et making : apprentissage par la pratique

Le travail actif avec les médias et le « *making* » font partie de l'éducation aux médias axée sur la pratique. Les médias numériques sont alors utilisés pour se confronter activement à diverses thématiques et ainsi exposer et façonner son propre univers de vie. Grâce à une telle approche, les enfants et les jeunes apprennent à utiliser les technologies numériques par la pratique. La réflexion commune avec les adultes sur ce qui a été entrepris leur permet de prendre conscience de leur propre utilisation des médias et de l'importance des médias dans la société. En même temps, les enfants et les jeunes livrent aussi leur point de vue et entament ainsi un dialogue actif avec leur entourage. De cette manière, les jeunes se voient offrir la possibilité de participer à la société et à ses processus, d'exercer une influence et de défendre leurs propres intérêts.

Les projets dans lesquels les enfants et les jeunes créent eux-mêmes des contenus médiatiques, par exemple en tournant un film, conviennent très bien aux groupes hétérogènes. Les tâches à accomplir étant nombreuses et variées, chaque membre du groupe trouvera une activité correspondant à ses aptitudes individuelles. Il en résulte la possibilité de mettre en pratique les principes de l'inclusion.

Dans le quotidien professionnel, inclusion signifie :

Utiliser activement les médias, ne pas se contenter de consommer des médias numériques. Si cela est important pour tous les enfants et les jeunes, pour ceux qui sont en situation de handicap ou pour lesquels la participation à la vie sociale est difficile, cela peut s'avérer indispensable.



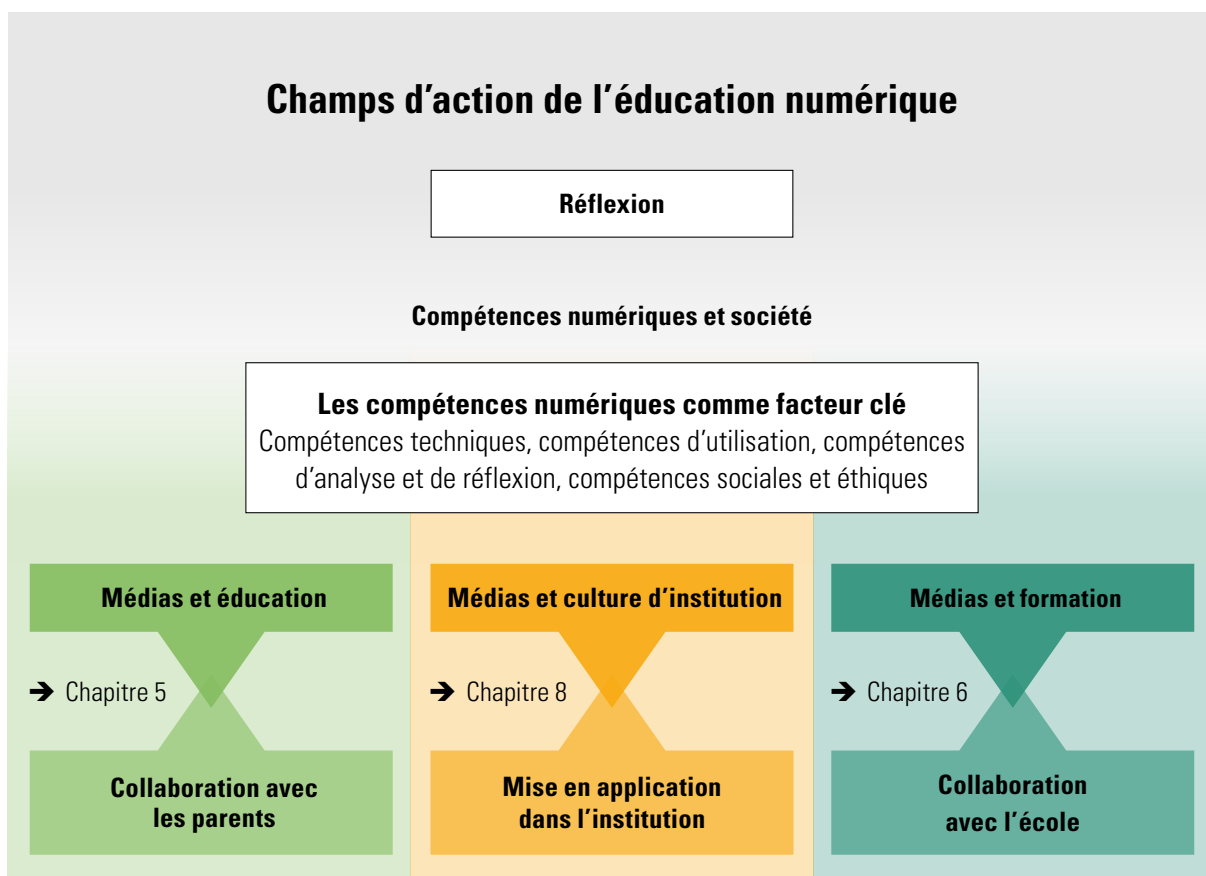
03_CHAMPS D'ACTION DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Champs d'action de l'éducation numérique dans les institutions pour enfants et les jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers

Le développement des compétences numériques intervient dans trois champs d'action principaux : l'éducation, la culture institutionnelle et la formation. Une attention particulière est portée aux interactions entre l'institution et le milieu familial, entre l'institution et l'école ainsi qu'entre l'institution et la société. C'est là que les tensions peuvent surgir. Une approche systémique permet d'aborder ces zones de tension de manière active en cherchant des moyens de les résoudre.

Champ d'action « médias et éducation »

Les tâches éducatives en matière d'utilisation des médias impliquent de négocier et de faire respecter des règles raisonnables et contrôlables, mais avant tout de donner aux enfants et aux jeunes les compétences d'utiliser les médias numériques de manière appropriée (cf. ch. 5 «Médias et éducation»). Une attention particulière devrait être portée à la collaboration avec les parents, car, d'un point de vue systémique, l'éducation numérique destinée aux enfants et aux jeunes implique de proposer un soutien actif aux parents. Elaborer conjointement les principes de prévention, de désescalade, de coopération et de dialogue permet de viser à une certaine cohérence entre l'institution et la famille.



© Modèle TriSoziaMedia, Monika Luginbühl/Graphique : Merkur Druck AG

Champ d'action « médias et culture d'institution »

L'éducation numérique présuppose l'existence, dans l'institution, d'une culture numérique concrète, perceptible et positive, et se manifeste dans le quotidien professionnel à plusieurs niveaux : face aux enfants et aux jeunes, les collaborateurs ont un rôle de modèle. Ils peuvent ainsi promouvoir et encadrer de façon créative une bonne utilisation des médias numériques au quotidien (voir ch. 2 et 5). Les institutions garantissent ainsi aux enfants et aux jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers un accès approprié aux médias. Par le biais de la présence de l'institution sur le web ainsi que par la professionnalisation et la différenciation dans l'utilisation des médias numériques dans la communication interne et externe, les responsables d'institutions rendent visible et transparente leur position par rapport au thème des médias.

Champ d'action « médias et formation »

La formation fait aujourd'hui faire partie intégrante du programme scolaire. Mais les enfants sont aussi concernés dans leur vie en dehors de l'école. Pour offrir aux enfants et aux jeunes un soutien supplémentaire au quotidien, par

exemple pour leurs devoirs, il est primordial que les collaborateurs des institutions pour enfants et jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers sachent ce qui est fait à l'école (ordinaire ou spécialisée), qu'ils soient en relation étroite et se concertent avec elle. Cet aspect revêt d'autant plus d'importance lorsqu'il s'agit de préparer les jeunes à une activité professionnelle ou de leur garantir l'égalité des chances dans les écoles supérieures ou les centres de formation.

Compétences numériques et société

Le numérique joue aujourd'hui un rôle prépondérant pour la communication et la construction des relations. Pour favoriser l'inclusion, l'égalité des chances et la participation, les professionnels de l'éducation et la pédagogie spécialisée doivent suivre et connaître leurs principales évolutions. Ils doivent être au fait des aspects techniques, juridiques et politiques, et connaître les tendances d'utilisation et leur impact sur la société.

Dans le quotidien professionnel, l'éducation numérique signifie :

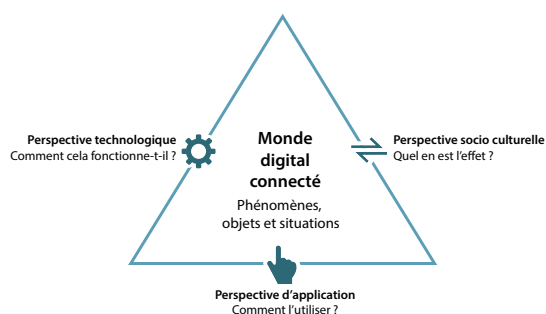
Accorder la même attention aux différents champs d'action de l'éducation numérique. Chercher à développer les compétences numériques dans ces trois champs.



04_COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET SOCIÉTÉ

Les médias font désormais partie intégrante de notre société. Ils sont primordiaux pour la participation à la société. Ils se répercutent non seulement sur l'apprentissage et l'éducation, mais sont utilisés dans (presque) tous les domaines de la vie. L'apprentissage se fait avec, sur et par les médias numériques.

L'éducation numérique fait partie intégrante du Plan d'études romand. Le triangle de Dagstuhl constitue un modèle pour l'éducation dans un monde numérique et interconnecté.



Perspectives de l'éducation numérique, source : <https://gi.de>

Le triangle de Dagstuhl met en lumière l'éducation dans le contexte numérique sous trois angles. D'un point de vue technologique, le fonctionnement des systèmes et des applications numériques est abordé en se demandant

« comment cela fonctionne-t-il ? » Dans la perspective de l'application, on se demande comment celle-ci peut être utilisée de manière bénéfique pour des projets personnels et coopératifs. La question de l'impact des développements technologiques est posée dans une perspective socio-culturelle. Outre les questions éthiques et normatives, il s'agit également de réfléchir aux (éventuels) effets secondaires sur les individus et la société.

(Pour plus d'informations sur les compétences numériques dans le Plan d'études romand, consultez le chapitre 2 de la brochure « Éducation numérique à l'école », également publiée par la plateforme nationale Jeunes et médias.)

Pour les professionnels de l'éducation et la pédagogie spécialisée, il est important de soutenir les enfants dans leur apprentissage scolaire en leur permettant de créer des liens avec le quotidien (cf. ch. 5 « Médias et éducation »).

L'apprentissage avec les médias numériques se fait également en dehors des cours. Cependant, toute utilisation des médias n'a pas un effet éducatif. Pour que les médias numériques contribuent à la participation, à l'éducation et au développement, il faut d'abord travailler sur les compétences numériques.

Il existe de nombreux modèles d'éducation numérique ou d'éducation aux médias. La suite de cette brochure se base sur la définition qu'en donne la plateforme « Jeunes et médias ». Ce modèle se combine aisément avec le triangle de Dagstuhl, car il prend également en compte les aspects techniques, sociaux et d'utilisation.

Compétences techniques

Il s'agit notamment des compétences de maniement et de maintenance des appareils ainsi que de l'utilisation des logiciels les plus variés. Les enfants et les jeunes se familiarisent généralement très vite avec les fonctionnalités techniques et n'éprouvent guère d'appréhension devant de nouveaux appareils. Toutefois, ils négligent en partie les paramètres de confidentialité et de sécurité. Ce sont plutôt les adultes qui sont confrontés au défi de suivre l'évolution technologique. Dans ce domaine, ils peuvent justement apprendre quelque chose des enfants et des jeunes.

<p>Compétences techniques</p> 	<p>Compétences d'utilisation</p> 
<p>Compétences d'analyse et de réflexion</p> 	<p>Compétences sociales et éthiques</p> 



Compétences d'utilisation

Il s'agit notamment des stratégies de recherche et de gestion de l'information, de la réalisation de contenus numériques (par ex. albums photo, vidéos ou traitement d'images), ainsi que du développement d'espaces personnels et leur publication dans le cyberspace (par ex. réalisation et partage de vidéos sur YouTube). Dans ce domaine, les enfants et les jeunes doivent souvent être encadrés par des adultes pour pouvoir évoluer dans le monde numérique de façon organisée et sécurisée.

Compétences d'analyse et de réflexion

Il s'agit notamment de garder une attitude critique quant à la fiabilité des sources d'information, d'avoir conscience de l'empreinte numérique qu'on laisse, de connaître les risques d'Internet, de savoir évaluer les conséquences de son propre usage des médias et, enfin, d'être au fait des règles fondamentales en matière de droits de propriété liés aux contenus numériques. Pour développer ces compétences les enfants et les jeunes ont besoin du soutien des adultes ainsi que la possibilité de discuter avec eux.

Compétences sociales et éthiques

Les enfants et les jeunes doivent apprendre à utiliser les médias numériques de façon responsable et adaptée à leurs besoins, et agir en conséquence. On entend par là une utilisation impliquant le respect de la sphère privée, tant de la sienne que de celle d'autrui, le choix d'un endroit approprié pour régler des conflits, des connaissances sur les risques liés aux médias numériques et les façons de s'en protéger. Les enfants et les jeunes doivent pouvoir exploiter le potentiel social des médias numériques (par ex. pour entretenir des amitiés à distance, partager leurs connaissances ou trouver de nouvelles formes de collaboration) tout en développant une gestion du temps appropriée. Pour acquérir et développer ces compétences, les enfants et les jeunes sont tributaires de l'encadrement et du soutien des adultes.

Tous les modèles de compétence numérique ont en commun le fait qu'ils incluent davantage que la simple utilisation des médias numériques. De plus, en raison de l'évolution constante de cette thématique, s'y ajoute que le développement des compétences numériques est un apprentissage sans fin, qu'il convient d'intégrer dans tous les domaines de l'éducation et de la vie.



Dans le quotidien professionnel, compétences numériques et société signifient :

Ne pas confondre compétences techniques et compétences numériques. Assumer son rôle éducatif et apprendre aux enfants et aux jeunes, même à ceux qui ont une grande maîtrise technique, à développer leur sens critique. Recourir aux compétences des enfants et des jeunes en misant sur leurs ressources.

Questions relatives à l'évaluation des compétences numériques des collaborateurs

Afin de réaliser un bilan institutionnel, les membres de l'équipe sont interrogés sur leurs propres **compétences numériques**. Le questionnaire peut être rempli individuellement et discuté ensuite en équipe, ou être rempli directement en équipe. Pour chaque question, veuillez cocher la réponse qui convient le mieux et noter le total des points obtenus dans les cases prévues au bas du tableau. Reportez ensuite ces valeurs dans la vue d'ensemble de la p. 37 pour l'appréciation générale.

A Compétences techniques					
Offre globale actuelle Je suis informé sur les possibilités techniques actuelles et sur les appareils disponibles sur le marché.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Utilisation des appareils Je sais configurer et utiliser comme je le souhaite mon smartphone, mon ordinateur, ma tablette et d'autres appareils numériques. Je suis en mesure d'apporter aux enfants et aux jeunes mon aide en la matière.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Maintenance des appareils Je sais ce qu'il faut faire pour la maintenance de mes appareils. En cas de problème, je sais comment procéder pour les régler en toute autonomie. Je suis en mesure d'apporter aux enfants et aux jeunes mon aide en la matière.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
B Compétences d'utilisation					
Gestion des informations Je possède les connaissances, l'expérience et les stratégies nécessaires pour la recherche, le tri, le traitement et la gestion de données sur un thème précis.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Réalisation de contenus numériques Je sais réaliser des contenus numériques (traitement d'image, réalisation/traitement de vidéos, fichiers audio) et suis en mesure d'apporter aux enfants et aux jeunes mon aide et mon encadrement en la matière.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Réseaux sociaux Je possède les connaissances et les stratégies nécessaires pour utiliser en toute sécurité les plateformes de médias sociaux (par ex. Facebook ou Instagram), les forums, les tchats, etc. Je suis en mesure de conseiller les enfants et les jeunes à ce sujet.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Utilisation de moyens auxiliaires numériques Je possède un savoir-faire en matière de technologies d'aide (offre et possibilités d'utilisation) destinés aux personnes en situation de handicap (par ex. ordinateur à commande vocale ou programmes d'aide sur tablette). Je suis en mesure de conseiller les jeunes et leurs proches à ce propos.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Utilisation de programmes Je connais et utilise sans difficultés divers programmes (par ex. applications, plateformes de réseaux sociaux, Word, Excel, PowerPoint).					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
C Compétences d'analyse et de réflexion					
Critique des sources Je possède les compétences permettant de distinguer les sources fiables des sources moins fiables. Par des conseils concrets, je suis en mesure d'aider les enfants et les jeunes à cet égard.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Empreinte numérique Je sais gérer mon empreinte numérique. Je suis en mesure d'apporter aux enfants et aux jeunes des conseils concrets					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Risques d'Internet Je sais identifier les principaux risques d'Internet et de son environnement, et je sais comment les gérer de manière appropriée. Je possède les compétences nécessaires pour accompagner pédagogiquement les enfants et les jeunes à cet égard.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Bases légales Je sais ce que j'ai le droit de faire sur Internet ou non. Je connais les conséquences juridiques possibles.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
D Compétences sociales					
Communication Je possède les stratégies nécessaires pour utiliser les médias numériques en toute conscience et de façon adaptée aux diverses intentions de communication. Je suis en mesure d'expliquer et de transmettre ces stratégies aux enfants et aux jeunes.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Gestion du temps Je sais parfaitement gérer mon temps et mon utilisation des médias. Je suis en mesure d'accompagner pédagogiquement les enfants et les jeunes dans l'acquisition de cette compétence.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non
Coopération J'utilise les médias numériques de façon positive, en partageant adéquatement mes informations et en développant mes connaissances. Je suis en mesure de guider les enfants et les jeunes pour qu'ils utilisent les médias numériques de façon positive.					
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non

Total des points	A	B	C	D
-------------------------	----------	----------	----------	----------



05_MÉDIAS ET ÉDUCATION

L'éducation numérique traite de questions d'éducation en matière de médias. Partie intégrante de l'éducation et la pédagogie spécialisée, elle aborde quatre aspects.¹

Accompagnement actif

L'accompagnement actif implique que les adultes aient une relation directe avec les enfants et les jeunes pour leur parler des contenus et de l'utilisation des médias numériques, afin d'encourager leurs compétences numériques. Il importe de veiller aux aspects suivants :

- répondre aux questions et montrer un intérêt de fond pour l'utilisation des médias par les enfants et les jeunes ;
- utiliser collectivement les médias, montrer l'exemple d'une utilisation adaptée des outils numériques, suivre l'évolution des pratiques des enfants et des jeunes et partager leur apprentissage ;
- se positionner (par ex. en émettant une appréciation positive ou négative des logiciels ou des jeux vidéo) ;
- fournir des informations et des explications sur les aspects juridiques, l'empreinte numérique, la violence dans les médias, le sexting, etc. ;
- guider les enfants et les jeunes dans leur utilisation des médias et des contenus médiatiques spécifiques, de façon individuelle et adaptée à leur situation (par ex. programme de messagerie à fonction vocale pour les personnes atteintes de troubles moteurs, logiciels d'apprentissage).

Encadrement restrictif

L'encadrement restrictif englobe toutes les règles d'utilisation des médias numériques relatives au temps d'utilisation, aux aspects techniques, aux contenus et à la communication. Pour mieux en cerner les enjeux, il est possible de s'appuyer sur de nombreuses ressources. Mais c'est avant tout la situation individuelle, physique et cognitive, et le degré de maturité de l'enfant ou de l'adolescent qui sont déterminants pour fixer un cadre. Si le potentiel de développement cognitif d'un enfant ne correspond pas à son âge, un défi pédagogique supplémentaire se pose. Dans tous les cas, l'éducation numérique professionnelle va bien au-delà de l'établissement de règles et englobe la réflexion active avec les enfants et les jeunes sur les contenus médiatiques et leur utilisation. Les règles doivent être régulièrement réexaminées et adaptées aux nouvelles réalités du marché ou à l'évolution et à la situation des enfants et jeunes.

Monitoring

Par monitoring, on entend la surveillance technique, qui peut s'effectuer à divers niveaux (limitation d'accès, contrôle des coûts, filtrage ou suivi de traçabilité). Dans ce domaine, les interlocuteurs compétents sont les fournisseurs de télécommunications. Si le monitoring est important, il n'offre qu'une sécurité limitée. Plus l'enfant avance en âge et en autonomie, moins il est efficace. Les fonctionnalités de monitoring les plus pertinentes dans le cadre de l'éducation et la pédagogie spécialisée sont : le blocage de services mobiles sur les appareils personnels (par ex. numéros 0900 ou SMS surtaxés), le contrôle des coûts et le filtrage de sources ou de contenus inappropriés. Il est essentiel d'appliquer, à l'égard de toutes les parties, une culture de la transparence en ce qui concerne les mesures prises. De plus, toute démarche envisagée institutionnellement dans le domaine du monitoring devrait faire l'objet d'une évaluation juridique, en fonction de son contexte particulier. Le monitoring indirect peut aussi se faire en gardant un œil critique sur la consommation médiatique des enfants et jeunes ainsi que sur ses effets. Les enseignements ainsi obtenus sont un excellent moyen d'entamer un dialogue avec eux à ce sujet.

Collaboration avec les parents

L'éducation et la pédagogie spécialisée incluent notamment le fait d'aborder les questions d'encadrement médiatique avec les parents. Les enfants sont accompagnés de manière variable dans leur environnement familial en ce qui concerne l'utilisation des médias numériques. Certains utilisent les médias en étant accompagnés et en échangeant avec leurs parents, recevant ainsi des suggestions sur la manière d'utiliser les médias numériques de manière créative et éducative. D'autres sont tenus à l'écart des médias ou livrés à eux-mêmes dans l'utilisation des interfaces numériques. Il en résulte des compétences et des manières variables d'utiliser les médias numériques, ce qui se répercute également sur les chances de réussite scolaire des enfants. Il incombe ici aux professionnels de lutter contre les inégalités, notamment dans le cadre de discussions avec les parents ou en offrant un soutien.

Il convient de noter que tous les parents n'ont pas les mêmes besoins ni la même expérience. Certains parents n'ont eux-mêmes parfois que peu d'expérience en matière d'utilisation adéquate des médias. D'autres parents, qui n'accompagnent peu ou pas la consommation médiatique



de leurs enfants, doivent d'abord être sensibilisés à l'importance de l'éducation aux médias. En particulier les parents vivant des situations socialement difficiles sont confrontés à de nombreux défis. Dans ces familles, l'éducation numérique est loin d'être la première préoccupation. Ici, il faut se montrer compréhensif et souligner malgré tout l'importance de l'encadrement numérique tout en initiant les parents, dans la mesure de leurs possibilités, à un tel encadrement.

Les parents qui ont compris l'importance de l'encadrement numérique, mais qui manquent d'assurance, ont besoin de conseils et d'exemples concrets adaptés à leur situation et en présentant la manière dont d'autres familles s'y prennent. Des discussions approfondies peuvent être menées avec les parents qui encadrent étroitement leurs enfants.

Dans le quotidien professionnel, compétences numériques et éducation signifient :

Mettre l'accent sur l'encadrement actif des enfants et des jeunes dans l'utilisation des médias, plutôt que sur les règles. Associer systématiquement les parents à la démarche.

Questions relatives aux médias et à l'éducation

Afin de réaliser un bilan institutionnel, les membres de l'équipe sont interrogés sur leur **manière de gérer les médias numériques avec les enfants et les jeunes et sur leur collaboration avec les parents**. Le questionnaire peut être rempli individuellement et discuté ensuite en équipe, ou être rempli directement en équipe. Pour chaque question, veuillez cocher la réponse qui convient le mieux et noter le total des points obtenus dans les cases prévues au bas du tableau. Reportez ensuite ces valeurs dans la vue d'ensemble de la p. 37 pour l'appréciation générale.

E Encadrement restrictif

Je suis en mesure de justifier les règles en matière d'utilisation de médias numériques appliquées actuellement dans mon institution.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Je connais des sources d'information et sites dédiés à l'application de règles adaptées en matière d'utilisation de médias numériques et je les intègre activement dans ma pratique.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Je maîtrise le sujet, lorsqu'il s'agit d'établir et/ou de faire évoluer des règles adaptées à la situation individuelle.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

F Accompagnement actif

Je connais les pratiques actuelles des enfants et des jeunes, je m'y intéresse et je prends position à cet égard de façon critique.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

J'utilise les médias numériques avec les enfants et les jeunes et je les informe sur les possibilités d'utilisation mais aussi sur les mesures de protection les concernant.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

J'encourage et j'aide les enfants, les jeunes à utiliser adéquatement les médias numériques, en progressant pas à pas en fonction de leurs capacités.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Je parle régulièrement avec les enfants et les jeunes de leurs expériences d'utilisation des médias et cela constitue un thème traité en équipe.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

G Monitoring

Je connais les possibilités, les limites et le cadre juridique du monitoring.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Je sais où je peux trouver un soutien spécialisé dans ce domaine.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

H Collaboration avec les parents

Je parle régulièrement avec les parents de l'utilisation des médias par leurs enfants et/ou leurs jeunes.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

J'ai connaissance d'outils et de ressources, destinés aux parents, que je peux intégrer à mon travail.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

J'ai des idées concrètes sur la façon d'aborder activement cette thématique avec les parents.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Total des points

E	F	G	H
---	---	---	---

¹ Steiner, O., et Goldoni, M. (2011). Medienkompetenz und medienerzieherisches Handeln von Eltern. Eine empirische Untersuchung bei Eltern von 10- bis 17-jährigen Kindern in Basel-Stadt. Haute école de travail social de la HES de la Suisse du Nord-Ouest : Bâle/Olten. Dans leur étude, Steiner et Goldoni montrent que les parents de milieu à faible niveau d'instruction signalent un besoin de soutien, mais estiment que le niveau des cours de formation pour parents est trop élevé. Voir également Hermida, M., et Signer, S. (2013), Wie Eltern ihre Kinder im Internet begleiten [Rapport 2013 : EU Kids Online Suisse] : <https://www.eukidsonline.ch/> et Paus-Hasebrink, Ingrid (2020). Mediengebrauch und Ungleichheit. Von Klüften und Spaltungen in Kindheit und Jugend. Merz, Jahrgang 64, Nr. 3, p. 19–25 : « Il s'est avéré que les familles particulièrement touchées avaient besoin d'une responsabilité et d'une attention particulières de la part de la société ; elles ont besoin de concepts de soutien globaux pour l'ensemble de la famille, qui tiennent compte de leurs conditions de vie respectives et qui sont conçus de manière différenciée et aussi individuelle que possible [...] » (p. 24).



06_MÉDIAS ET FORMATION

Comme pour d'autres aspects du domaine pédagogique, une approche systémique est essentielle pour les thèmes relevant de l'éducation numérique. Pour les équipes de l'éducation et la pédagogie spécialisée, cela signifie s'informer sur ce qui se fait en matière d'éducation numérique dans les écoles ordinaires ou spécialisées. Les enfants et les jeunes peuvent ainsi bénéficier d'un soutien supplémentaire au quotidien et d'expériences complémentaires dans l'utilisation des médias numériques. La brochure « Éducation numérique à l'école » donne un bon aperçu de la question; nous vous la recommandons.

Outre la lecture, l'écriture et les mathématiques, d'autres compétences sont d'ores et déjà requises dans le monde du travail, mais aussi pour la vie quotidienne, et le seront de plus en plus à l'avenir. Le modèle d'apprentissage des 4 C met l'accent sur **la communication, la créativité, la collaboration et la pensée critique** et les désigne comme des compétences incontournables. L'école, mais aussi tous les autres domaines de la vie des enfants et des jeunes contribuent au développement de ces compétences. Si l'on souhaite l'égalité des chances et la participation de tous les enfants, l'échange et la collaboration sont alors indispensables.

Avec l'introduction du Plan d'études romand (PER), le domaine « Éducation numérique » a gagné en importance à l'école. Ce champ thématique est traité à la fois de manière interdisciplinaire et en tant que matière à part entière durant certaines années scolaires. Les exigences du Plan d'études romand sont obligatoires pour tous les enfants.

Pour les enfants et jeunes qui ne peuvent pas satisfaire aux exigences de ce plan d'études dans les délais prévus, le projet « PER-EDISP » est à la fois un outil et une démarche d'adaptation et de traduction du Plan d'Études Romand pour des Elèves présentant une Déficience Intellectuelle Sévère ou un Polyhandicap. Souple et modulable en fonction des situations très spécifiques dans lesquelles évoluent ces enfants ou ces jeunes, il est au service des professionnels, et plus particulièrement des enseignants spécialisés romands.²

Pour les enfants et jeunes qui ne peuvent pas satisfaire aux exigences du plan d'étude, des adaptations du plan de formation, ou du plan d'études peuvent-être proposées. À ce moment il est nécessaire de se questionner d'une part sur l'intégration des médias dans les situations d'apprentissage et d'autre part de l'éventualité de l'utilisation de technologies d'aide pour répondre aux besoins quotidiens de l'enfant ou de l'adolescent. Dans ces situations, l'accompagnement va au-delà de l'école et concerne de nombreux autres domaines de la vie, la collaboration et l'échange entre les proches et les professionnels entourant le jeune concerné est indispensable.

Thèmes essentiels pour la pratique en éducation et pédagogie spécialisée

Echanges réguliers avec l'école et le corps enseignant

Afin de pouvoir soutenir de manière optimale les enfants et les jeunes dans le développement de leurs compétences numériques, il est important que les professionnels travaillant au sein des institutions sachent quels thèmes liés au numérique sont traités à l'école et dans quelle mesure. Outre le matériel pédagogique, les énoncés et les compétences visées, les règles d'utilisation devraient faire l'objet d'un échange aussi bien à l'école qu'au quotidien à la maison.

Les réseaux sociaux suppriment les frontières entre les différents milieux de vie. La communication et les dynamiques de groupe sont transportés de la maison à l'école via les réseaux sociaux, puis ramenés à la maison par le même chemin. Tout problème ou conflit dans ce contexte touchera plusieurs milieux de vie des enfants et des jeunes. L'échange entre les adultes accompagnants est indispensable pour faire face à ce défi et intervenir de manière préventive.

Infrastructure des institutions dans le domaine des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)

Les enfants et les jeunes ont besoin d'infrastructures TIC adaptées pour effectuer leurs tâches scolaires au quotidien, mais aussi pour tirer profit des médias numériques et acquérir de l'expérience. Il incombe aux institutions de contribuer

² Anne Rodi, Le PER, un plan d'études adapté aux élèves en situation de polyhandicap : Revue suisse de pédagogie spécialisée, 4/2016.

à garantir l'accès de tous les enfants et les jeunes aux équipements et infrastructures. En vertu du principe de normalisation, les institutions devraient se baser sur le niveau technique moyen pour une utilisation à domicile (accès Internet, performance des appareils, actualité des programmes).

Accompagnement pratique au quotidien

Les structures de prise en charge et la planification du personnel des institutions doivent permettre un accompagnement au quotidien pour les devoirs scolaires et garantir un encadrement adapté aux besoins individuels de prise en charge. Cela inclut l'utilisation des médias numériques pour

faire les devoirs et cela doit être coordonné avec les règles institutionnelles et/ou individuelles.

L'utilisation créative des médias numériques soutient l'éducation. Cela vaut également en dehors de l'école (cf. ch. 2 « Médias et inclusion »). Proposer de telles activités au domicile contribue à une éducation complète. Les activités communes utilisant les médias numériques offrent en outre une bonne opportunité d'approfondir le dialogue avec les enfants et les jeunes, de se faire une idée de leur univers numérique et d'aborder ainsi les thèmes les plus divers liés à l'utilisation des médias et de promouvoir les compétences numériques de manière globale.

Dans le quotidien professionnel, médias et formation signifient :

Avoir, avec les enseignants, des échanges actifs sur le développement des compétences numériques. S'assurer que, dans la vie quotidienne au sein de l'institution, aucun obstacle inutile (technique, prise en charge, règles) n'entrave la mise en application des exigences scolaires.



Questions relatives aux médias et à la formation

Afin de réaliser un bilan institutionnel, les membres de l'équipe sont interrogés sur le **degré d'intégration des médias numériques dans le travail pédagogique à l'école**. Le questionnaire peut être rempli individuellement et discuté ensuite en équipe, ou être rempli directement en équipe. Pour chaque question, veuillez cocher la réponse qui convient le mieux et noter le total des points obtenus dans les cases prévues au bas du tableau. Reportez ensuite ces valeurs dans la vue d'ensemble de la p. 37 pour l'appréciation générale.

I Echanges avec l'école et le corps enseignant au sujet des MITIC

J'ai des échanges réguliers avec l'école concernant les MITIC et l'éducation numérique.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Lorsque des problèmes surviennent dans l'utilisation des médias par les enfants et les jeunes, j'en parle également avec les enseignants et nous cherchons ensemble des solutions.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

J'ai connaissance des règles d'utilisation des médias numériques dans le périmètre de l'école.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Je connais les exigences spécifiques (par ex. plateformes d'apprentissage, cyberlearning) concernant l'utilisation des médias numériques dans les écoles supérieures (par ex. écoles professionnelles).

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Je connais des outils didactiques précis, des aides à l'apprentissage et des moyens auxiliaires (par ex. le logiciel Zoomtext) pour les personnes en situation de handicap, auxquels l'école recourt dans le domaine numérique.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

K Accompagnement concret au quotidien

Au sein de mon institution, les enfants et les jeunes ont la possibilité de faire leurs devoirs sous forme informatique.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Les règles appliquées à la vie quotidienne de mon institution sont coordonnées avec les règles et les consignes appliquées à l'école.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

J'encourage les enfants et les jeunes à découvrir et approfondir de nouveaux thèmes également avec les outils numériques.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

L Infrastructure MITIC dans les groupes d'habitation

L'infrastructure MITIC de mon institution permet de faire ses devoirs sous forme informatique.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

L'infrastructure MITIC dans les lieux de vie correspond à un niveau technique moyen pour l'usage domestique (matériel et logiciel).

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Les appareils sont régulièrement entretenus et, en cas de problème, une assistance et/ou des ressources sont rapidement disponibles.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Q Travail approfondi de pédagogie des médias

J'exploite consciemment les possibilités d'encadrement actif lorsque les enfants et les jeunes travaillent pour l'école avec des médias numériques.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

J'encourage les enfants et les jeunes à utiliser les médias numériques de manière créative et pour obtenir des informations, même en dehors des devoirs, et je les accompagne dans cette démarche.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

J'apporte aux enfants et aux jeunes un soutien actif lorsqu'ils travaillent sur des contenus didactiques numériques.

6 oui 5 pour l'essentiel, oui 4 plutôt oui 3 plutôt non 2 pratiquement pas 1 non

Total des points

I	K	L	M
---	---	---	---



07_MÉDIAS ET QUESTIONS JURIDIQUES

Les médias numériques occupent une place centrale dans la vie des enfants et des jeunes, et les institutions dédiées à ceux d'entre eux présentant des besoins éducatifs particuliers sont confrontées à de nombreuses questions juridiques. Un cadre juridique bien défini est une condition importante pour qu'un établissement puisse aborder activement l'éducation numérique.

Quelques thématiques sont esquissées ci-après. Vous trouverez de plus amples informations sous le lien suivant : www.mekis.ch

Questions juridiques concernant la relation entre l'établissement, les jeunes et les parents

Le rapport de tension entre les droits de la personnalité des enfants et des jeunes d'une part et le devoir de surveillance et de garde de l'institution et des parents de l'autre, soulève des questions telles que les suivantes. L'établissement peut-il limiter ou contrôler l'accès des enfants et des jeunes à Internet, et si oui, de quelle manière ? Comment les responsabilités sont-elles réparties entre l'établissement et les parents ?

En principe, ce sont les parents qui ont le devoir de garde et de surveillance. Or, un placement confère à l'institution une partie des tâches parentales. Dans le cadre de son **devoir de garde**, l'établissement a la responsabilité de veiller à préserver l'intégrité des enfants et des jeunes pendant leur séjour. Dans le cadre de son **devoir de surveillance**, l'établissement met tout en œuvre pour que les jeunes ne causent pas de dommages. Le degré de surveillance nécessaire dépend des circonstances concrètes (âge, caractère, maturité intellectuelle, situation, etc.).

Quels sont les devoirs de garde et de surveillance de l'établissement et quels sont ceux des parents quant à la consommation médiatique des jeunes ? Sont déterminants les éléments convenus par contrat. Dans l'idéal, l'institution et les parents se reconnaissent – dans les limites du cadre donné – comme partenaires éducatifs qui assument ensemble la responsabilité du bien-être des enfants et des jeunes.



En même temps, les jeunes doivent pouvoir exercer leurs droits de la personnalité. Ils disposent notamment du droit à l'intégrité physique (liberté de mouvement, par ex.), à l'intégrité affective (protection contre les atteintes émotionnelles) et à l'intégrité sociale (sphère et vie privée, autodétermination informationnelle).

Important : un enfant capable de discernement peut exercer ses droits de la personnalité de manière autonome, sans que les parents ou le curateur ne soient nécessairement impliqués. Une personne est **capable de discernement** lorsqu'elle comprend la portée de ses actes et qu'elle peut agir librement et raisonnablement sur la base de cette compréhension.

Les institutions ne peuvent restreindre les droits de la personnalité des jeunes à moins que de bonnes raisons ne le justifient et que la restriction soit proportionnée. Ici aussi, revêt une importance juridique particulière ce qui a été convenu concrètement, preuves à l'appui, dans le contrat.

Nombre d'établissements disposent de règles d'utilisation des médias. Certaines atteintes (plus ou moins importantes) aux droits de la personnalité des enfants et des jeunes sont alors inévitables. Les règles fixent des cadres temporels, géographiques ou de contenu. Elles peuvent être définies au travers d'accords (contrats d'utilisation des médias) ou il peut être fait appel à des « solutions » techniques. Mais : les restrictions techniques, comme le blocage de certains sites Internet, ne remplacent pas le travail éducatif.

Concevez des règles médiatiques qui accordent aux enfants et aux jeunes une liberté d'expérience et de création et qu'ils puissent comprendre. Montrer un intérêt véritable pour le monde numérique des jeunes permet d'aborder les actes ou contenus problématiques. Poursuivez le dialogue avec les parents et considérez votre mission dans le domaine des médias comme une responsabilité commune.

Questions de protection des données et gestion des images dans les établissements

Un autre domaine juridique concerne les données qu'un établissement peut collecter et l'usage qu'il peut en faire. D'une manière générale, la protection de la personne doit primer sur l'intérêt de l'organisation à obtenir des informations (par ex. enregistrement de l'utilisation d'Internet).

La collecte de données suppose donc un motif prévu par la législation sur la protection des données, soit : le consentement de la personne concernée, un mandat officiel de collecte des données ou un intérêt privé ou public majeur, par ex. en cas d'urgence.

La transmission de données personnelles à des tiers (y compris aux parents !) doit être pleinement justifiée. Donc : collectez le moins de données possible, ne les conservez pas plus longtemps que nécessaire et n'y donnez accès qu'aux personnes qui en ont réellement besoin. Respectez également les droits de la personnalité des enfants et jeunes vis-à-vis des parents.

De même, il existe un droit de la personnalité sur les images : si une personne se trouve au centre d'une image et est facilement reconnaissable, elle doit en être informée et son consentement est nécessaire pour la publier (par ex. sur les réseaux sociaux ou des sites Internet). Si la personne n'est pas au centre de l'image, le consentement n'est pas nécessaire. Gardez cela à l'esprit pour la gestion des images par l'établissement et sensibilisez également les enfants et les jeunes à la manière d'utiliser les photos des autres.

Comment les enfants et les jeunes se rendent-ils punissables par leur comportement en ligne ? Questions juridiques sur la pornographie et le cyberharcèlement

La question de savoir comment les enfants et les jeunes se rendent punissables sur Internet englobe plusieurs aspects, par exemple : quand et de quelle manière les enfants et les jeunes se rendent-ils punissables lorsqu'ils consomment de la pornographie en ligne, lorsqu'ils prennent et envoient des photos érotiques d'eux-mêmes ou encore lorsqu'ils sont impliqués dans des actes de cyberharcèlement ? Une institution a pour mission de sensibiliser et d'accompagner les enfants et les jeunes qui lui sont confiés sur ces thématiques.

En Suisse, la responsabilité juridique commence très tôt : les enfants sont pénalement responsables à partir de leur 10^e année révolue. Dès cet âge, ils peuvent être dénoncés et condamnés pour des infractions au code pénal.

La **pornographie** est un sujet qui préoccupe souvent les institutions. Il est interdit de mettre de la pornographie à

la disposition des enfants de moins de 16 ans. Cela s'applique aussi bien aux plateformes commerciales qu'aux particuliers. Un jeune de 15 ans n'a donc pas le droit d'envoyer de films pornos à d'autres personnes de son âge. Il peut toutefois les regarder – la consommation de matériel pornographique légal n'est pas punissable, même pour les enfants et les jeunes.

Les représentations sexuelles faisant apparaître des personnes de moins de 18 ans sont interdites. Si des mineurs se prennent en photo de manière sexualisée en exposant leurs parties génitales, la photo peut être considérée comme de la pédopornographie. Ces jeunes et tous ceux qui possèdent (par ex. une image/une vidéo enregistrée sur le téléphone) ou transmettent la photo deviennent ainsi des fournisseurs de pédopornographie. La seule exception concerne les jeunes de 16 à 18 ans qui produisent, possèdent (par ex. une image/une vidéo enregistrée sur le téléphone) ou consomment du matériel pornographique d'un commun accord ne sont pas punissables pour autant qu'ils ne le transmettent pas à d'autres personnes.

Une autre question juridique qui préoccupe souvent les établissements est celle du **cyberharcèlement**. En situation de harcèlement, un déséquilibre des forces existe entre les auteurs et les victimes. En règle générale, les personnes concernées se connaissent. Le plus souvent, les initiateurs sont peu nombreux. S'y ajoutent des suiveurs qui donnent aux harceleurs le sentiment d'agir également dans

leur sens. D'autres observent en simples spectateurs, ce qui renforce les harceleurs dans leurs agissements.

Dans le cas du cyberharcèlement, d'autres problématiques spécifiques viennent s'ajouter. Premièrement, les infos, les photos et les insultes se répandent à toute vitesse. Deuxièmement, les insultes ont un effet durable, car les données restent stockées sur Internet et peuvent être diffusées de manière incontrôlée. Troisièmement, les auteurs restent souvent anonymes. Les victimes de cyberharcèlement n'ont plus d'espace de repli sûr, elles ne peuvent plus se soustraire à la situation. Le cyberharcèlement se produisant presque toujours entre connaissances, il s'agit d'une forme de harcèlement.

Aucune loi interdit explicitement le cyberharcèlement, s'appliquent les lois portant sur des actes individuels relevant du cyberharcèlement (par ex. détérioration de données, chantage, atteinte à l'honneur, diffamation, injures, menaces, contrainte).

Formez les professionnels sur ces sujets. Définissez des responsables et des procédures pour les incidents graves. Abordez avec les enfants et les jeunes les questions de sexualité et d'appartenance, afin d'éviter les actes illégaux commis par ignorance, et offrez-leur l'occasion de réfléchir à leurs expériences personnelles. L'accent ne devrait pas être mis sur les interdictions ou les risques. Les enfants et les jeunes devraient pouvoir développer leur propre position.

Pour le quotidien professionnel, une utilisation sûre des médias numériques signifie :

De connaître la législation afin d'accompagner les enfants et les jeunes vers une utilisation compétente et de pouvoir répondre à leurs questions juridiques.



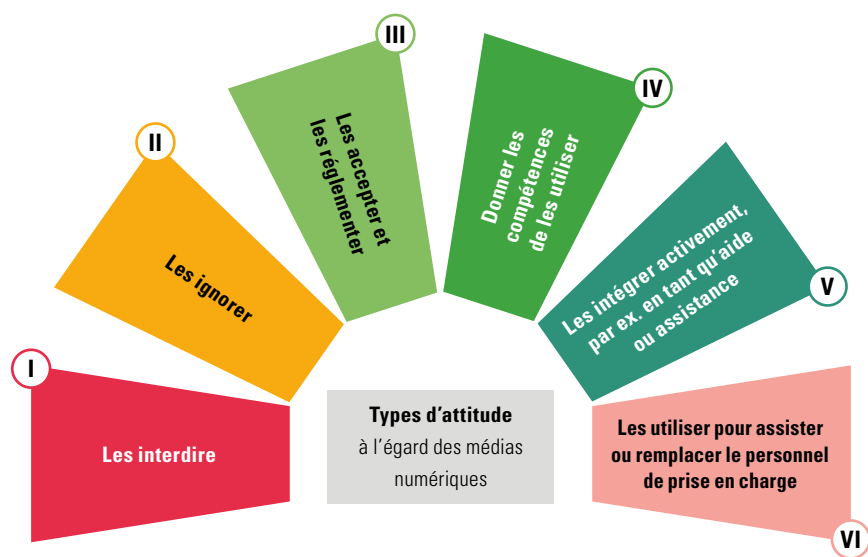
08 CULTURE D'INSTITUTION ET DÉVELOPPEMENT DE CONCEPT

Culture d'institution

Le succès du travail mené en éducation numérique dépend d'une appréhension positive et d'un usage compétent des médias. Il appartient ici aux directions d'institution de réfléchir aux valeurs et aux attitudes à adopter, de lancer des processus et d'élaborer des stratégies visant à renforcer la culture de l'institution dans le domaine de l'utilisation des médias numériques. Le schéma ci-dessous montre à quel point les tendances générales peuvent diverger. Le type III autorise les appareils numériques, mais il n'y a pas de processus d'apprentissage si l'utilisation des outils numériques fait sur une base purement réglementaire. Les types I à II dénotent des attitudes pédagogiques protectrices susceptibles d'entraver la participation des enfants et des jeunes à la vie sociale. Les types IV et V reflètent des attitudes de base qui visent à leur donner des compétences et donc à les inclure. En pratique, on rencontre aussi des formes mixtes combinant différentes catégories.

Avec les progrès accomplis dans le domaine de la robotique, les robots humanoïdes pourraient faire leur apparition dans le domaine de l'éducation, mais aussi et surtout dans le domaine des soins. La question de savoir si le recours à ces instruments est utile, et pour quelles tâches, devra être examinée dans le contexte général du concept de prise en charge.

La culture de l'institution en matière d'utilisation des médias numériques transparaît aussi dans les domaines de l'administration et de la communication, via une « stratégie numérique ». Celle-ci se révèle notamment dans l'organisation de la structure administrative et informatique (par ex. documentation, archives ou rapports), dans le site Internet de l'institution, dans la forme donnée aux canaux de communication internes et externes, ainsi que dans le recours à différents canaux de communication selon le groupe cible (enfants et jeunes, parents, école ou services officiels).



I « Nous devons protéger les enfants et les jeunes contre les risques liés aux médias numériques. »

II « Cela ne change rien pour nous. Les médias numériques ne jouent aucun rôle dans notre cas. »

III « On ne peut pas empêcher la présence de smartphones, mais nous réglementons strictement leur usage. »

IV « Nous devons transmettre aux enfants et aux jeunes des contenus pédagogiques qui leur permettent d'utiliser les médias numériques en étant conscients des opportunités et des risques, et en étant aussi capables de porter un regard critique. »

V « Les médias numériques font partie du quotidien de l'éducation et de la pédagogie spécialisée : nous les utilisons de façon créative et les intégrons dans notre travail pédagogique. Les médias numériques et les technologies d'aides (par ex. les tablettes utilisées pour faciliter la communication orale) aident les enfants et les jeunes en situation de handicap à faire face aux situations quotidiennes. »

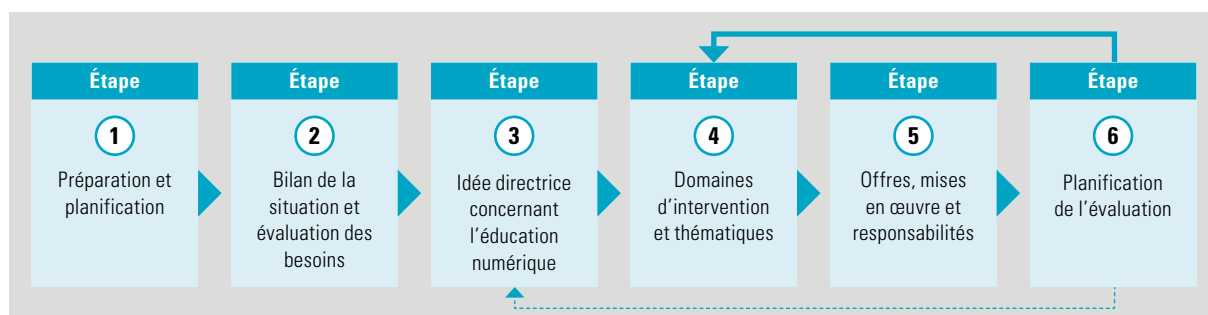
VI « Notre institution recourt à des robots humanoïdes. Ils déchargent notre personnel pour les soins à fournir aux enfants et aux jeunes ayant un handicap physique. »

Le modèle est basé sur l'échelle des attitudes face aux principaux médias numériques de Beat Döbeli et a été transposée à l'éducation et la pédagogie spécialisée par Marc Pilloud et Monika Luginbühl.

Concepts d'éducation numérique

Un concept moderne pour les institutions d'éducation et de pédagogie spécialisée inclut un concept spécifique à l'éducation numérique. Il peut être développé progressivement en adoptant un attitude positive et ouverte. Les lignes directrices des institutions se raccordent généralement sans difficulté à ce processus, dans lequel des thèmes génériques tels que la participation, l'inclusion et l'autodétermination constituent des valeurs centrales. Inversement, en excluant l'éducation numérique, l'application de ces valeurs reste limitée.

Sur le site Internet du projet MEKIS, un guide en six étapes explique comment développer un concept d'éducation numérique. Nous présentons ci-après brièvement les différentes étapes : Vous trouverez davantage d'informations sur : www.mekis.ch



Le concept doit servir de base à la mise en œuvre d'offres relevant de l'éducation numérique et à l'utilisation pédagogique de ces derniers dans le quotidien des enfants et des jeunes au sein des établissements. Étant donné que le domaine thématique des médias est en constante évolution, tout concept d'éducation numérique devra lui aussi être adapté en fonction des besoins. Les grandes institutions ont davantage à adopter un concept global de d'éducation numérique pour l'ensemble de l'établissement, laissant aux différents groupes suffisamment de liberté pour accomplir un travail approprié en fonction du contexte. Nous recommandons de prévoir les parties suivantes lors de la rédaction d'un concept d'éducation numérique.

Étape 3 : idée directrice concernant l'éducation numérique

L'idée directrice présente l'attitude fondamentale que l'institution s'engage à adopter face aux questions relevant de

l'éducation numérique. Elle peut tenir en quelques phrases seulement et exprime la position de l'établissement par rapport aux médias numériques et aux changements qui en découlent dans la vie quotidienne des enfants et des jeunes.

Étape 4 : domaines d'intervention et thématiques

De nombreux aspects et contenus sont pertinents en matière d'éducation numérique. La première étape de l'élaboration du concept consiste à définir, globalement, les domaines de l'établissement ayant trait aux médias. Il peut s'agir, par exemple, des « offres d'éducation numérique » ou de la « collaboration avec les parents ».

Étape 5 : offres, mises en œuvre et responsabilités

Cette partie permet de préciser les offres et les créneaux de mise en œuvre pour les domaines thématiques définis au préalable et d'attribuer les responsabilités.

Une offre d'éducation numérique peut s'intituler, par exemple : « Sécurité de la sphère privée sur Internet : profils et mots de passe ». Il est également recommandé de mentionner dans quelle mesure les offres – ou le fruit de ces dernières – s'intègrent durablement dans le quotidien et se révèlent ainsi efficaces à long terme.

Étape 6: planification de l'évaluation

Pour que le concept d'éducation numérique corresponde aux besoins de l'établissement, un examen est nécessaire après une phase de mise en œuvre. Les étapes et les responsabilités relatives à cela sont consignées dans la planification de l'évaluation.

Une évaluation régulière maintient l'actualité du concept et permet de l'adapter aux changements.

Une remarque préliminaire concernant les personnes impliquées dans l'élaboration du concept :

« Élaborer un concept est un travail d'équipe. Il devrait donc être aussi public que possible et bénéficier d'une large participation ».

(Spiegel 2013, p. 492)

Personnes impliquées dans l'élaboration d'un concept d'éducation numérique

Un concept d'éducation numérique ne concerne pas uniquement les jeunes, les collaborateurs et la direction des institutions, mais aussi les parents. Il est judicieux d'impliquer toutes ces catégories de personnes dans l'élaboration du concept, afin qu'elles s'identifient à ce dernier et y retrouvent leurs besoins.



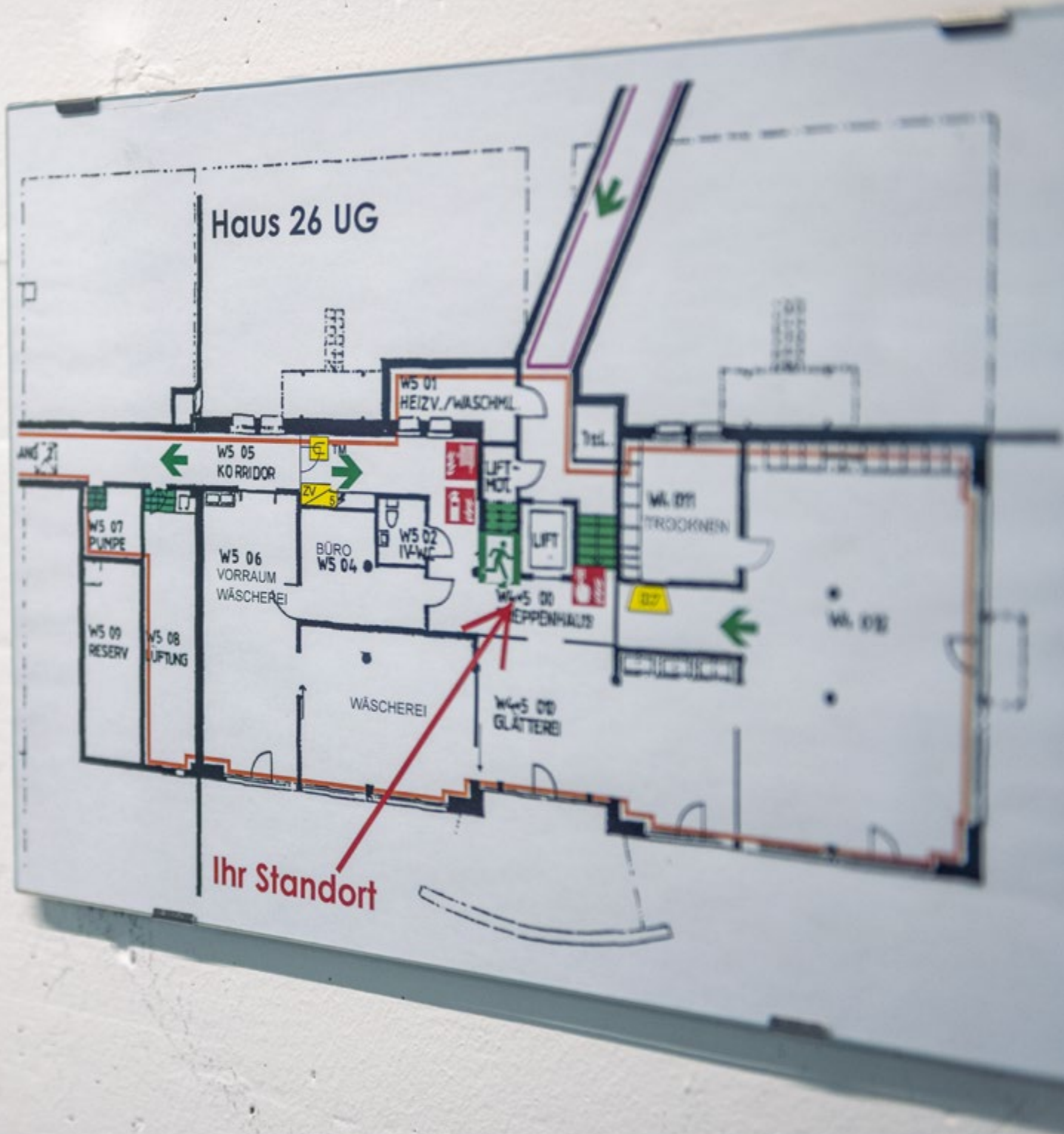
Dans le quotidien professionnel, médias et culture d'institution signifient :

En particulier pour les directions d'institution, réfléchir de façon consciente et nuancée aux attitudes de base à l'égard des médias numériques. Faire évoluer activement et de manière continue la culture de l'institution en la matière.

Questions relatives à la culture d'institution et au développement de concept

Afin de réaliser un bilan institutionnel, les membres de l'équipe sont interrogés sur **la culture de l'institution et sur leur attitude générale à l'égard des médias numériques**. Le questionnaire peut être rempli individuellement et discuté ensuite en équipe, ou être rempli directement en équipe. Pour chaque question, veuillez cocher la réponse qui convient le mieux et noter le total des points obtenus dans les cases prévues au bas du tableau. Reportez ensuite ces valeurs dans la vue d'ensemble de la p. 37 pour l'appréciation générale.

N Types d'attitude						
Les médias numériques devraient autant que possible être interdits au sein de l'institution.						
1 oui	2 pour l'essentiel, oui	3 plutôt oui	4 plutôt non	5 pratiquement pas	6 non	
Les médias numériques ne sont pratiquement pas utilisés dans notre institution et leur rôle reste donc secondaire.						
1 oui	2 pour l'essentiel, oui	3 plutôt oui	4 plutôt non	5 pratiquement pas	6 non	
On ne peut pas interdire les médias numériques, mais il faut réglementer strictement leur utilisation.						
1 oui	2 pour l'essentiel, oui	3 plutôt oui	4 plutôt non	5 pratiquement pas	6 non	
Il faut apprendre aux enfants et aux jeunes comment se servir des médias numériques.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
Chaque membre de l'équipe doit donner l'exemple d'une bonne utilisation des médias numériques.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
Les médias numériques peuvent aider les enfants et les jeunes à gérer leur quotidien et doivent donc absolument être utilisés.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
O Communication						
Notre concept de communication interne et externe (courriels avec les autorités, les services sociaux, les membres de la famille, journal de bord, SMS au sein de l'équipe ou avec les clients) intègre la réglementation de l'utilisation des canaux numériques.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
Notre site Internet est attrayant et convivial (par ex. responsive web design, compatible avec smartphones et tablettes).						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
P Administration						
Nous disposons d'un système numérique de gestion des dossiers clair et sécurisée qui est utilisé par tous au quotidien. Les règles d'utilisation sont définies et appliquées.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
L'état de notre équipement technique permet une réalisation efficace des tâches administratives.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
Nos données sont protégées conformément à la loi.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
Q Éducation numérique et créativité						
Nous réalisons avec les jeunes des projets médiatiques créatifs durant les loisirs.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
L'utilisation des médias numériques conduit régulièrement à des situations dans lesquelles chacun prend du plaisir.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
Je dispose de compétences pour utiliser les médias de façon créative. Je suis en mesure d'encourager les enfants et les jeunes à cet égard.						
6 oui	5 pour l'essentiel, oui	4 plutôt oui	3 plutôt non	2 pratiquement pas	1 non	
Total des points	N	O	P	Q		



09_VUE D'ENSEMBLE : BILAN ET MESURES NÉCESSAIRES

















































En remplissant les questionnaires de cette brochure, individus, équipes et institutions ont la possibilité de dresser un bilan de leur situation.




En tant qu'équipe et/ou institution, veillez à demeurer dans le vert ou l'orange. Marquez vos résultats d'un X dans la colonne de gauche. Basez-vous à chaque fois sur les valeurs de référence de la colonne de droite.

Les faits et constatations relevés dans les différents questionnaires sont regroupés et indiquent en un coup d'œil dans quels domaines et avec quelle urgence des mesures s'imposent.

Il peut être intéressant de comparer les questionnaires au sein de l'équipe et d'identifier ainsi les ressources et les potentiels internes. La vue d'ensemble ainsi obtenue permet de déterminer les étapes suivantes (chap. 08).

En remplissant régulièrement les questionnaires, en les interprétant et en faisant ressortir les thématiques possibles, la vue d'ensemble sert également d'autocontrôle continu de la qualité et de l'efficacité du travail.

A Compétences techniques	B Compétences d'utilisation	C Compétences de réflexion	D Compétences sociales
 14-18  08-13  03-07	 23-30  13-22  05-12	 18-24  11-17  04-10	 14-18  08-13  03-07
E Encadrement restrictif	F Accompagnement actif	G Monitoring	H Collaboration avec les parents
 14-18  08-13  03-07	 18-24  11-17  04-10	 09-12  05-08  02-04	 14-18  08-13  03-07
I Echanges	K Vie quotidienne	L Infrastructure technique	M Approfondissement
 23-30  13-22  05-12	 14-18  08-13  03-07	 14-18  08-13  03-07	 14-18  08-13  03-07
N Types d'attitude	O Communication	P Administration	Q Éducation numérique et créativité
 27-36  16-26  06-15	 09-12  05-08  02-04	 14-18  08-13  03-07	 14-18  08-13  03-07

Mesures nécessaires / Besoin de développement	
Nous devons agir dans ces domaines.	Notes / Remarques
Les cases rouges indiquent les thèmes à aborder d'urgence. 	
Nous devons porter une attention particulière à ces sujets.	
Les cases oranges signalent les domaines présentant un potentiel de développement. 	
Tout va bien pour le moment dans ces domaines.	
Les cases vertes indiquent les domaines où vous êtes sur la bonne voie et où résident vos points forts. 	



10_INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Informations complémentaires

Informations générales

- www.jeunesetmedias.ch
- www.projuventute.ch
- www.youvita.ch
- www.educa.ch/fr/

Centres de compétences

- www.apiceras.ch
- www.cellcips.ch
- www.intics.ch/fr/

Prévention et ressources

- www.actioninnocence.org
- app.iqr.ch/diagnostic
- www.ciao.ch
- www.digital-dabei.ch/f/
- www.e-enfance.org
- www.mediasmarts.ca
- www.inshea.fr/fr/content/orna-observatoire-des-ressources-numeriques-adaptees
- www.websters.swiss/fr/

Formations continues

Consulter les sites Internet des diverses universités, hautes écoles pédagogiques et hautes écoles spécialisée en travail social :

- www.unifr.ch | www.unige.ch
- www.hep-bejune.ch | www.hepfr.ch | www.hepl.ch | www.hepvs.ch
- www.hetsl.ch | www.hets-fr.ch | www.hesge.ch/hets | www.hevs.ch/fr/hautes-ecoles/haute-ecole-de-travail-social/travail-social/

Littérature

Ansa. (2020). Cartographie des usages du numérique pour les personnes en situation de handicap. https://www.prith-bretagne.fr/images/Ansa_LaboNum%C3%A9riqueHandicap_Typologie_situations_VF.pdf

Thierry Karsenti, K. (Ed.). (2019). Le numérique en éducation. Pour développer des compétences. Presses de l'Université du Québec.

Lussier-Desrochers, D. (2018). Intervention technoclinique dans le secteur des services sociaux. Enjeux cliniques et organisationnels. Presses de l'Université du Québec.

Numa-Bocage, L., & Pacurar, E. (Eds.) (2019). Le numérique par et pour l'éducation inclusive. La nouvelle revue. Éducation et société inclusives, (87), 165–176. <https://doi.org/10.3917/nresi.087.0165>

Récamié, E. (2019). L'éducation aux médias et à l'information (EMI): Slogan ou savoir-faire. L'Harmattan.

